Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 55 (1967)

Heft: 78

Artikel: Dialogue avec soi-même

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-271815

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le courrier de la rédaction

Une question

Veuillez bien me permettre de vous de-mander votre opinion sur un autre chemin à prendre pour enfin arriver au but, sans nous exposer ultérieurement à cette dictature abso-lue et sans égard de nos concitoyens, dictature qui est la plus grande ironie pour notre soit-disant démocratie. Il s'agit d'une idée, men-tionnée aussi par le professeur Kâgi à Zurich, dans un article qu'il a publié dans la Neue Zürcher Zeitung après le 20 novembre, et où il parle de la possibilité pour les femmes suisses de demander leur égalité politique comme leurs Droits de l'homme (Menschen-recht), auxquels a droit chaque individu.

comme leurs Droits de l'homme (Menscher-recht), auxquels a droit chaque individu. Je suis d'avis que si le professeur Kägi ex-prime une pareille possibilité (il est un célèbre professeur de droits internationaux), il serait un devoir pour le Suffrage suisse de se mettre en relation avec ce juriste éminent, afin de discuter avec lui la possibilité d'une pareille

discuter avec lui la possibilité d'une pareille démarche.

Vu que les Romandes ne possèdent pas non plus les droits fédéraux, elles auraient peut-ter aussi intérêt à se joindre à une démarche éventuelle dans le sens indiqué. Autant que je sache, les Zurichoises ne semblent pas encore

sache, les Zurichoises ne semblent pas encore avoir trouvé le courage de se mettre en relation avec le professeur Kägi.

En tout cas, je ne voulais pas manquer l'occasion d'attirer votre attention sur cette possibilité et vous prie d'agréer, Madame la rédactrice, l'expression de mes sentiments très distingués.

M. WIRTH, Zurich.

Réd. - La question est posée. Nous la trans-mettrons à Mme Lotti Ruckstuhl, présidente du Suffrage féminin. Celle-ci voudra peut-être y répondre dans notre prochain numéro.

Pour un «Centre vaudois de la déficience mentale»

Nous prenons prétexte de la « Semaine vaudoise d'aide aux déficients mentaux » (7 au 15 octobre) pour publier ci-dessous des extraits d'un rapport du Dr Charles Ziegler et de Michel Buenzod présenté à l'Association vaudoise de parents d'enfants mentalement déficients. Il importe en effet que le public soit informé du problème de la débilité mentale et conscient de son ampleur et de l'uragres de mesures à translae. gence de mesures à prendre.

Le nombre et la diversite des cas de détricients dans le canton exigent qu'une solution d'ensemble soit donnée à ce problème.

La mise en place des dispositifs prévus par le plan hospitalier ne résoudra pas tous les problèmes qui se posent aux parents, puisque ne s'y trouve pas inclus tout ce qui a trait à

la création d'un Centre vaudois de la déficience mentale.

Un tel centre devra répondre à tous les besoins des déficients mentaux, de la naissandes handicapés mentaux doit se mener à la

tution semblable. Un certain nombre d'années passeront avant que les parents vaudois aient à leur disposition tout ce qu'il leur faut. Mais, si le réalisme apprend la patience, il n'en reste pas moins que nous serons vigilants : nous demandons que les études commencent limmédiatement.

b) Les institutions existantes, qui, bien qu'insufisantes, rendent de grands services, doivent être renforcées par la création d'un Centre vaudois de la déficience mentale. Nous ne proposons pas d'édifier à côté de ce qui existe, mais à partir de ce qui existe.

qui existe.
c) Enfin le mot «centre» ne signifie nullement
qu'il s'agit de centraliser administrativement. L'organisation envisagée doit être assez souple pour
englober toutes les institutions existantes et à venir,
quel que soit leur statut juridique: services de
l'Etat, des communes, assurance invalidité, et institutions privées reconnues d'utilité publique.

tutions privees réconnues d'utilité publique.

Par contre, ce qui nous apparaît comme absolument essentiel, c'est que soit instituée une politique d'ensemble ; c'est qu'il existe un organisme ayant une vue globale de la situation et au sein duquel des médecins, des pédagogues, des administrateurs de l'Etat et des parents prennent des décisions ayant une portée générale.

LA SITUATION EMPIRE

On parle souvent de l'augmentation de la On parle souvent de l'augmentation de la durée moyenne de la vie. On fait parfois allusion au fait que cette augmentation est plus sensible encore chez les handicapés mentaux, qui sont en général des êtres fragiles, que dans l'ensemble de la population.

D'après des chiffres récents, nous savons qu'auparavant, sur six arriérés graves, un seul atteignait l'âge de trente ans. Dorénavant, il

atteindront l'âge de trente ans. Borelavant, n' faut compter que sur six arriérés graves, cinq atteindront l'âge de trente ans. Ce qui signifie que là où il y avait

1 Eben-Hézer, il faudra 5 Eben-Hézer; que là où il y avait 1 Etoy, il faudra 5 Etoy,

et ainsi de suite.

Ces chiffres font comprendre pourquoi l'embouteillage des homes pour adultes est si alarmant, ils montrent qu'inéluctablement, la situation ne peut qu'empirer rapidement et, que seul un centre posé par-dessus les divi-

sions administratives, pourrait envisager les conséquences de cette évolution.

PRÉVOIR L'AVENIR

Ce centre n'existe pas. Aujourd'hui, les questions posées par la déficience mentale sont du domaine de presque tous les Départe-ments cantonaux, au moins de cinq d'entre

- Le Département de l'intérieur, pour le Service de la santé publique et le Service de l'enfance (il faut souligner, en passant, que le Service de l'enfance est loin de couvrir l'ensemble des
- Le Département de justice et police et, dans l'ordre judiciaire, l'Office du tuteur général.
- Le Département de l'Instruction publique, pour les classes de développement.

Le Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, pour la formation profession-- Et, cela va de soi, le Département des finan-

La coordination entre ces cinq Départements n'existe pratiquement pas, alors que nombre de problèmes sont complexes d dépendent de plusieurs d'entre eux.

Un plan hospitalier vaudois a été mis sur pied parce que, dans le domaine de la santé publique, il est impossible aujourd'hui d'avancer sans prévoir, poser des jalons, établir

une politique globale.

La lutte contre la déficience mentale est un aspect essentiel de la santé publique.

Entourage d'enfants handicapés

d'enfants handicapés

Comme l'a relevé Mille Cornaz, le 5 mai, à l'Ecole
d'études sociales, dès l'ouverture de la séance de
présentation du travail de diplôme de Mille Laurence von Le Bret, celui-ci est le fruit d'une longue
expérience.

Mille von Le Bret a insisté sur l'empressement
avec lequel les parents ont collaboré, s'efforçant de
répondre le plus objectivement possible, de faire
taire leurs rancœurs et de donner une image claire
des problèmes de la famille.

Il semble que la plupart des parents préfèrent
qu'on leur dise franchement ce qu'il en est dès que
le diagnostic est posé, mais qu'ils comprendent souvent mal les possibilités qui s'offriront magie le
handicap. A ce stade, il y a parfois des récriminations, on cherche les responsables d'une fârimeus
eirédité et ce seront naturellement toujours les
ascendants de l'autre. Les préfères et pasteurs asvent-ils alors soutenir et alder? Le problème des
réactions des frères et sœurs, des voisins, des commercants, du public en général, se pose dès ce moment. A ce propos, Mille von Le Bret a remarqué
que le public réagit avec plus de sympathie devant
une infirmité physique que devant un cas d'arriération mentale.

Ce n'est souvent que lorsque l'enfant, ayant atteint 6 ans, est pris en charge par des services
spécialisés, que les parents ont leur premier contact avec un service social. Le placement de l'enfant, même s'il est nécessaire, est parfois catégoriquement refusé.

La plupart des parents, tant qu'ils n'ont pas euxmêmes un enfant handicapé, oublient rapidement
les informations données chaque année par Pro
Infirmis, au moment de sa vente de cartes. Les associations de parents ont une valeur indéniable,
car elles permettent de sa vente de cartes. Les associations de parents ont une valeur indéniable,
car elles permettent de parler ouvertement de pro-

Comment aider davantage?

Comment aider davantage?

Mile von Le Bret a terminé par toute une série de suggestions pratiques, entre autres un meilleur dépistage entre la naissance et 6 ans, afin de pour le comment de la collectivité, a commencer par les parents de sours où l'on discuterait les différents handicaps et les possibilités de les amélioner, peut-être aussi des groupes de discussion pour les frères et sœurs de jeune infirme ; surtout l'éducation de la collectivité, à commencer par les parents d'enfants normaux. Elle a signalé l'excellent travail d'équipe fait à Londres auprès de parents d'enfants handicapés : elle a souhaité une meilleure information des ecclésiastiques afin qu'ils puissent mieux guider et soutenir les parents d'abord, puis les infirmes.

Savons-nous quelle somme de patience et de persévérance il faut aux parents d'enfants handicapés : Mais en concluent, Mile von Le Bret a rappelé la valeur de chaque être humain et que Pierre de Coubertin a dit une fois à la veille de Jeux olympiques que ce n'était pas le but qui comptait, mais l'effort pour y parvenir.

Ce travail remarquable a valu son diplôme d'assistante sociale à Mile von Le Bret.

Abonnez-vous à «Femmes suisses»

SOLIDARITÉ FÉMININE

Maison spécialisée le Ciné la Projection la Projection le Travaux soignés

Reportages, poses, passeports poses enfants, etc. PHOTOCOPIE

Mme Suzanne Amrein - Graf 27, quai des Bergues

Mme Jeanne-Marie Small

Quai Capo-d'Istria 5 Ø 25 76 53

RÉDACTRICE - TRADUCTRICE

Mme Berthe Medici

6 rue Henri-Mussard Ø 36 84 61 1208 Genève

TRADUCTRICE

Le nombre et la diversité des cas de défi-

- l'école et l'éducation; la formation professionnelle; le travail protégé; les homes résidentiels, etc.

C'est pourquoi notre Association demande

ce jusqu'à la mort, car, comme le disait le chef du Service de l'Enfance « le combat pour une amélioration des conditions d'existence

des nanucapes mentaux des solutions fois sur tous les fronts ».

Avant d'aborder, dans les grandes lignes, la description d'un tel centre, nous voudrions présenter trois remarques :

a) La réalisation complète d'un tel projet pren-dra certainement du temps. On ne fait pas sortir de terre, par un coup de baguette magique, une insti-

Dialogue avec soi-même

Imaginez-vous confortablement assise, un verre à la main. Laissez-vous envahir par la

Combien d'années se sont écoulées depuis la fin de mes études ?... Est-ce que je regrette cette époque ? Le pourrais me demander si j'ai beau-coup évolué depuis... Mais, au fond, qu'est-ce qui m'a fait évoluer ? Est-ce d'avoir beaucoup appris «sur le tas », d'en savoir plus sur le plan théori-

"sur le tas", d'en savoir plus sur le plan théorique?...

Je pourrais aussi me demander si j'ai encore le sentiment d'avoir la vie devant moi ; si j'envisage encore de changer, d'apprendre ; si, dès maintenant, j'ai envie de changer...

Au cours des dernières années, il est paru des livres, des articles de journaux, de revues qui m'intéressaient. Qu'en ai-je retiré d'utile pour ma vie professionnelle, pour ma culture personnelle ?

—Recherche opérationnelle, informatique, gestion intégrée, optimisation... Oui, bien sûr, j'en ai enendu parler... Saurais-je les définir clairement ?

Je suis persuadée que dans certains domaines professionnels, il est indispensable de se perfectionner. Et dans mon domaine à moi? Ce qui compte, c'est surtout la compétence, n'est-ce pas ?

Mais cela suffit-il ?...

De toute façon, j'ai trop de travail. Je n'ai pas

une minute à moi. J'ai besoin de détente, de re-pos... Cependant, est-ce que mon esprit n'a pas, lui aussi, besoin d'enrichissement, de rajeunisse-ment ?

ment? Cesserait une situation nouvelle de remettre en question toute mon activité. Est-ce que j'appréhende les situations nouvelles? Est-ce que j'appréhende lés situations nouvelles? Est-ce que j'appréhende l'échec au point de ne rien tenter ?... Et les autres ? Car je ne suis pas seule en cause. Mes employés, mes collaborateurs?.... Est-ce que je me soucie assez de leur carrière, donc de leur perfectionnement?

Est-ce que moi-même j'attends que mon patron s'en préoccupe pour moi? Où sont nos responsabilités respectives?

... Le lui demander? ... Ouvrir ce dialogue avec mon patron ... avec mes collaborateurs ... avec ma

mon patron ... avec mes collaborateurs ... avec ma famille. Curieux... difficile peut-être ? Mais pourquoi

pas? En somme, «retourner à l'école», qu'est-ce que ça veut dire, en fait ? En fin de compte, à quoi sert le perfectionnement ? A améliorer sa situation, à gagner plus d'argent, à vivre plus intensément ?...

La dessinatrice en bâtiment

APTITUDES REQUISES:

Aptitudes pour le dessin en général. Habileté maen général. Habileté ma-nuelle. Esprit mathémati-que. précision, ordre, pro-preté, minutie.

Formation nécessaire avant l'apprentissage :

avoir terminé sa scolarité, si possible en primaire supérieure.

16 ans.

Durée de l'apprentissage : sur le territoire de la Con-fédération, cette durée est, en général, de 3 ans. Cependant, en Suisse ro-mande, et particulière-ment dans le canton de Vaud, elle est de 4 ans.

Lieu d'apprentissage :

Lieu d'apprentissage : les apprenties dessinatrices en bâtiment sont formées dans les bureaux d'architectes. De plus, elles doivent suivre des cours théoriques à l'école complémentaire professionnelle. Enfin, à l'occasion, on leur permettra de compléter leur apprentisage en les occupant utilement sur les chantiers.

APPRENTISSAGE

Programme de 1re année: calquer au crayon et à l'encre de Chine des plans de détail, des plans d'exécution et des plans d'exécution et des plans d'exécution et incriptions techniques normales et des cotes. Peindre et plier des plans. Exécuter des travaux généraux de bureau, par exemple, lenir le contrôle des plans. Apprendre à dessiner (d'après des croquis) des plans de détail, notamment pour les travaux de maçonnerie, charpenterie, menuiserie, couverture et ferblanterie.

Programme de 2e année : dessiner seule des plans de détail et des plans d'exécution, des plans, coupes et façades, d'après données, croquis et plans de projets. Porter les cotes et les inscriptions nécessaires. Dessiner des plans à main levée. Apprendre le dessin perspectif.

Programme de 3e année: dessiner seule des projets de construction et des bâtiments simples et les mettre au net. Etablir des devis et des avant-métrés pour des constructions simples.

Programme de 4e année (dans le canton de Vaud): Les travaux des trois premières années sont répétés et approfondis. Elaboration, d'une manière indépendante, de projets plus importants, y compris la soumission.

Connaissances professionnelles: matériaux et matières premiéres les plus usités dans l'industrie du bâtiment (dénomination, origine, propriétés, emploi et produits en vente dans le commerce). Dispositions légales relatives à la police des constructions et du feu. Connaissances élémentaires relatives aux constructions architecturales et aux techniques de travail. Notions élémentaires sur les résistances dans la mesure où elles sont indispensables à la compréhension des plans. Mesures et désigations usuelles pour les principaux travaux de maçonnerie, charpenterie, menuiserie, couverture et ferblanterie. Différentes sortes de papiers et caractéristiques des principaux procédés de reproduction. Connaissances relatives à la pratique des affaires (calcul, tenue des livres, langue maternelle, instruction civique et économie publique). Connaissances professionnelles : matériaux et matières premiè

L'OFFRE ET LA DEMANDE

L'OFFRE ET

La demande : elle est
moyenne et dépend surtout des époques de
constructions en masse
ou de ralentissement dans
l'industrie du bâtiment.
Quoi qu'il en soit, la dessinatrice en bâtiment en
manquera jamais de travail.

Perspectives d'avenir: comme en ce qui concerne les autres dessinatrices spécialisées (en chauffage, par exemple), il s'agit, pour la dessinatrice en bâtiment, de prouver qu'elle est aussi capable que ses collègues masculins de mener à bien l'une de ces tâches que, jusqu'à présent, on conflat surtout aux hommes. Quand elle aura su également s'imposer sur les chantiers, ses perspectives d'avenir seront encore plus nombreuses et intéressantes, ne serail-ce

téressantes, ne serait-ce qu'au point de vue finan-

A DEMANDE
L'offre: un métier d'avenir, encore passablement neuf pour la femme. Toute femme « de têtle » y puisera de grandes satisfactions. L'ambiance des ateliers d'architectes est, la plupart du temps, très sympathique, et quand la dessinatrice a l'occasion d'aller travailler sur le chantier, il y a l'agrément du plein air...
CONDITIONS DE

CONDITIONS DE TRAVAIL

Horaire: en général, 44 heures par semaine. Certains ateliers pratiquent la semaine anglaise.

Congés: 3 semaines par

an.

Salaire: pendant l'apprentissage, la future dessinatrice gagne, par mois,
50 francs la première année, 100 francs la deuxième, 150 francs la troisième et 250 francs la quatrième. Diplômée, elle
pourra atteindre le chilfre
de 900 à 1300 francs, selon âge, capacités... et patron.

Avantages sociaux: assurance maladie-accidents.